



Rejoignez une  
banque différente !



## FONCTIONNAIRES, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES !

La CASDEN est la **banque coopérative de toute la Fonction publique**. Grâce à son Programme 1,2,3 CASDEN, elle accompagne tous les projets de ses Sociétaires en leur proposant des solutions d'épargne, de crédits immobiliers<sup>(1)</sup> et de crédits consommation<sup>(1)</sup>. Elle propose de nombreux avantages tels qu'une garantie spécifique gratuite, la **caution CASDEN**<sup>(2)</sup>. En devenant Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire, bénéficiez de **l'offre de bienvenue**<sup>(3)</sup>, spécialement conçue pour vous et profitez de nombreux avantages.



### LES AVANTAGES CASDEN

Grâce à son **Programme 1,2,3**, la CASDEN vous permet d'épargner, de cumuler des Points et de bénéficier de taux réduits :

- 1**  **J'ÉPARGNE À MON RYTHME**
- 2**  **MON ÉPARGNE ME RAPPORTE DES POINTS**<sup>(4)</sup>
- 3**  **MES POINTS RÉDUISENT MON TAUX D'EMPRUNT**<sup>(1)</sup>

#### L'offre de bienvenue CASDEN

L'offre Atouts Solidarité<sup>(5)</sup> : jusqu'à 3 000 Points Solidarité offerts :

- 1 500 Points à l'ouverture de mon 1<sup>er</sup> compte épargne Dépôt Solidarité
- 1 000 Points à la 1<sup>re</sup> mise en place d'un versement automatique sur ce compte
- 500 Points à la 1<sup>re</sup> domiciliation de mon salaire à la Banque Populaire.

Pour en savoir plus : [www.casden.fr](http://www.casden.fr)

+X

### LES AVANTAGES BANQUE POPULAIRE

#### L'offre de bienvenue Banque Populaire

En rejoignant la CASDEN, profitez aussi d'avantages exclusifs de notre partenaire, la Banque Populaire.

- **Banque au quotidien : 6 mois de cotisation offerts** sur la convention Affinéa<sup>(6)</sup>
- **Épargne : remboursement des frais réels** de transfert d'épargne (dans la limite de 100 €)
- **Crédit : prêt Bienvenue à taux préférentiel**<sup>(7)</sup>
- **Assurance : 3 mois de cotisation offerts** pour toute nouvelle souscription d'un contrat Multirisque des Accidents de la vie<sup>(8)</sup>

Pour en savoir plus : [www.bpvf.banquepopulaire.fr](http://www.bpvf.banquepopulaire.fr)

#### + L'offre multi-avantages ACEF<sup>(9)</sup> :

Des **tarifs préférentiels** et des services pour vous accompagner au quotidien.

Pour en savoir plus : [www.acef-valdefrance.com](http://www.acef-valdefrance.com)

#### Pour bénéficier de ces offres, contactez :

de l'agence Banque Populaire



(10)



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Les crédits à la consommation CASDEN sont distribués par les entités du réseau des Banques Populaires, intervenant en qualité d'intermédiaire pour la vente des crédits CASDEN à titre non exclusif.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection auprès de la Banque Populaire Val de France, soit par courrier électronique : [bpvf\\_informatique\\_et\\_libertes@bpvf.banquepopulaire.fr](mailto:bpvf_informatique_et_libertes@bpvf.banquepopulaire.fr), soit par courrier : Banque Populaire Val de France - Direction de la Conformité - Correspondant Informatique et Libertés - 2 avenue de Milan, 37924 Tours cedex 9.

Tournez SVP



- (1) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour un crédit à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
- (2) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la caution, la CASDEN Banque Populaire.
- (3) Pour bénéficier de cette offre, il suffit de devenir Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire.
- (4) Les Points sont comptabilisés chaque fin de mois.
- (5) 1 500 Points Solidarité offerts à l'ouverture d'un 1<sup>er</sup> compte d'épargne Dépôt Solidarité CASDEN + 500 Points Solidarité offerts lors de votre 1<sup>re</sup> domiciliation de salaire sur votre compte de dépôt ouvert en agence Banque Populaire Val de France + 1 000 Points Solidarité offerts à la 1<sup>re</sup> mise en place d'un virement automatique à destination de votre compte d'épargne Dépôt Solidarité CASDEN. L'offre Atouts Solidarité est réservée aux nouveaux Sociétaires CASDEN dans le cadre de la relation Tout Sous le Même Toit. L'offre Atouts Solidarité n'est valable que dans les 6 premiers mois suivant l'adhésion à la CASDEN Banque Populaire. Offre non accessible par internet. Conditions en vigueur au 01/07/2017. La CASDEN Banque Populaire se réserve le droit de modifier son Offre Atouts Solidarité à tout moment.
- (6) Liste de produits et services, détail des caractéristiques et modalités de la Convention AFFINEA auprès de votre agence Banque Populaire Val de France.
- (7) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la Banque Populaire Val de France. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation.
- (8) Le contrat Multirisque des Accidents de la Vie est un contrat assuré par BPCE Prévoyance, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par IMA Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Il est distribué par BPCE, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 €. Siège Social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siret n°493 455 042 RCS Paris. Au terme des 3 mois, la cotisation prévue au contrat s'appliquera.
- (9) Offre réservée aux adhérents de l'ACEF, association créée par et pour les fonctionnaires et agents des services publics.
- (10) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège Social : 91 cours des Roches, 77186 Noisiel – Siret n° 784 275 778 00842 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et par l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siège social : 9 avenue Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux - SIREN 549 800 373 RCS Versailles - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 023 354.

Illustrations : Killoffer. Ne pas jeter sur la voie publique. Document à caractère publicitaire.  
Imprimé par nos soins.

